

Ligue de Football de la Guyane

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

Commission Régionale Médicale

PV 03 du 26 août 2026 saison 2026-2027

Début de séance à 18h30

Présent.e.s :

Dr Arthur DEROURE-CORTE
Sandrine ASDRUBAL
Judes AGATHON

Absent.e.s excusé.e.s :

Angie PROHETE
Malika ADELSON
Dr Eric HOUNHOU-GAN
Dr David GONDELE-IPUNGU
Anastasie LEDU-KALALA

Absents :

Guy-Grégory PREVOT
Luxon NOEL

Ordre du jour :

1. Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

1/ Examen des dossiers médicaux des arbitres (DMA) et de surclassement (SUR)

14 dossiers médicaux d'arbitre et 11 dossiers de surclassement ont été examinés

Numéro	NOM	PRENOM	DDN	DOSSIER	DECISION	CLUB
1	AGELAS	THERESE-ANGELINA	23/04/2010	SUR	FAVORABLE	
2	AGENA	ANDY	19/07/2008	DMA	FAVORABLE	
3	ALMOEFERIE	ELMIRA	21/09/2010	SUR	FAVORABLE	ASC FOOTIBEL
4	AMBROISE	MAYLISE	26/07/2011	SUR	FAVORABLE	LOYOLA OC
5	ANTOINETTE	MADELYNE	07/11/2010	SUR	FAVORABLE	ASC FOOTIBEL
6	FABIEN	JEAN-CLAUDE	13/06/1971	DMA	FAVORABLE	
7	FONTENELLE	KEY-MA	30/03/2011	SUR	FAVORABLE	LOYOLA OC
8	JEAN-LOUIS—MATHURIN	DIMITRY	02/02/2010	SUR	FAVORABLE	ASC REMIRE
9	LAMBRE	PIERRE LUTES	17/08/1990	DMA	FAVORABLE	
10	MERILLE	FRANCOIS	16/04/1969	DMA	FAVORABLE	
11	MICHAUD	DONALD	09/05/1992	DMA	FAVORABLE	
12	MONTEIRO	FABRICE	22/08/1977	DMA	FAVORABLE	
13	MONTEIRO	WENDA	05/02/2011	SUR	FAVORABLE	ASC FOOTIBEL
14	MONTELO MESQUITA	ANDERSON	02/09/1991	DMA	FAVORABLE	
15	RAMOS FEITOZA	DAYANNA	01/06/2010	SUR	FAVORABLE	ASC FOOTIBEL
16	RENAULT	JOLICIALINE	31/05/2010	SUR	FAVORABLE	LOYOLA OC
17	SANTANA PENA	FREDERIC	17/10/2006	DMA	FAVORABLE	
18	TOINE	JADE	30/08/2011	SUR	FAVORABLE	LOYOLA OC

Numéro	NOM	PRENOM	DDN	DOSSIER	DECISION	CLUB
19	TOUSSAINT	FRANCIS	22/01/1983	DMA	FAVORABLE	
20	XAVIER	MEYSANNE	18/12/2011	SUR	FAVORABLE	LOYOLA OC

Rappels de la commission

L'examen ophtalmologiste est obligatoire pour le 1^{er} DMA puis à partir de 35 ans tous les 5 ans.

L'examen ophtalmologiste est valable 5 ans à compter de sa date de réalisation.

La commission rappelle l'importance de bien noter le nom, le prénom, le type de dossier présenté et les coordonnées téléphoniques personnelles des arbitres et des joueuses ou joueurs en plus de leur club d'appartenance pour être joignables le cas échéant par la Commission Régionale Médicale.

La commission rappelle également l'importance pour les arbitres et joueurs de répondre avec sincérité aux questionnaires médicaux.

La commission rappelle que les formulaires transmis doivent être dûment remplis et signés le cas échéant par la joueuse ou le joueur, l'arbitre, les personnels médicaux habilités, les responsables légaux pour les mineurs, les responsables du club le cas échéant.

Enfin l'ensemble doit être transmis sous plis cacheté avec les informations suivantes : NOM, Prénom, Tél, Type de dossier, Club d'appartenance.

Lors du dépôt du dossier à Cayenne ou à Saint-Laurent du Maroni un tampon sera apposé sur l'enveloppe avec la date de dépôt.

La CR Médicale conseille de prendre en photo l'enveloppe ainsi tamponnée.

Prochaine CR Médicale : lundi 31 août 2026 à Saint-Laurent-du-Maroni (SLM)

Fin de séance à 21h30

Secrétaire de séance

Judes AGATHON

Président de séance

Dr Arthur DEROURE-CORTE